



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DES LANDES D'ARMAGNAC**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à l'approbation d'un avenant au lot n° 2 « RESEAUX AEP-EU » du
marché de travaux dans le cadre du mandat pour la réalisation des travaux
d'extension de la zone d'activités LAMARRAQUE
à Gabarret**

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement des Landes d'Armagnac,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 15 avril 2022 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte, pendant toute la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs modifications, lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget,

VU le mandat attribué le 28 juin 2021 à la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation d'un lotissement d'activités économiques dans le cadre de l'extension de la zone d'activités de Lamarraque à Gabarret,

VU la décision d'accord du Président du Syndicat Mixte en date du 30 août 2022 relative à l'attribution de trois lots du marché de travaux pour l'aménagement de l'extension de la zone d'activités de Lamarraque à Gabarret, dont le lot n° 2 « Réseaux AEP-EU » à la SAS STE NOUVELLE BOUDE (SNB) pour un montant de 179 260,13 € HT,

CONSIDERANT que dans le cadre de l'exécution du lot n° 2, il est nécessaire de fournir et poser un réseau d'irrigation de diamètre 225 en lieu et place d'un réseau d'irrigation de diamètre 200 tel que prévu dans le marché initial, et ce après constatation lors des ouvertures de fouilles,

VU la proposition de la SATEL en date du 27 septembre 2023,

DECIDE :

- d'approuver la proposition présentée par la SATEL en vue de la conclusion d'un avenant au marché de travaux, attribué à la SAS STE NOUVELLE BOUDE (SNB), dont le siège est situé Zone Artisanale – 31 allée des Artisans à SAINT-AVIT (40090), selon les caractéristiques suivantes :

▪ **Objet de l'avenant :**

- **Nature des travaux à ne pas réaliser :** Fourniture et pose d'un réseau d'irrigation de diamètre 200



- **Nature des prestations complémentaires :** Fourniture et pose d'un réseau d'irrigation de diamètre 225
 - **Incidence financière sur le montant du marché :** + 2 505,36 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer pour le marché susvisé l'avenant et à le notifier au titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le **26 OCT 2023**

Le Président du Syndicat Mixte,



Dominique COUTIERE